



formation
jeunesse
représentation
international
innovation sociale
fédéralisme

Dossier suivi par :

Tarek Mahraoui
**Vice-Président en charge des
Affaires Académiques**

tarek.mahraoui@fage.org
+33 6 68 13 37 82

A INGÉNIEURS SANS FRONTIÈRES

A Montrouge, le 15 mai 2017

OBJET : Soutien de l'équipe candidate de la FAGE au CNESER aux revendications d'ISF

Madame, Monsieur,

Au nom de l'équipe candidate au CNESER présentée par la FAGE, Thomas Martin-DiMichele, tête de liste candidate, et Tarek Mahraoui, élu CNESER sortant et vice-président en charge des affaires académiques de la FAGE, vous remercions de votre sollicitation. Si vos propositions nous sont parvenues après la rédaction de notre programme, nous ne pouvons que remarquer une convergence d'objectifs et de réponses aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

La Fédération des Associations Générales Etudiantes est une organisation de jeunesse et d'éducation populaire. Son objectif est de promouvoir la justice sociale en travaillant notamment sur l'organisation de notre système éducatif. La FAGE se veut être également un catalyseur d'engagements. Une organisation qui au-delà du discours, agit, au quotidien, par le projet en vue de répondre aux objectifs qui sont les nôtres.

Pour la FAGE, générer de l'engagement, c'est poser les bases de l'engagement de chacun, sans que son bagage culturel ou encore financier n'engendre un déterminisme quelconque. La promotion de l'engagement citoyen ne saurait s'imaginer sans un pluralisme d'idées et une efficacité dans l'action. S'engager doit faire sens, et pour cela il faut que l'investissement se traduise dans les faits. Les espaces de gouvernance doivent donc permettre l'engagement des étudiant.e.s. C'est pourquoi notre programme consacre le droit à une représentation étudiante diversifiée et renforcée dans les organes de gouvernance et de formation, qu'ils soient situés dans un établissement d'enseignement supérieur ou au niveau d'instances nationales, à la CTI par exemple. La loi Égalité et Citoyenneté et son décret d'application du 10 mai 2017 prévoient justement la création de régimes spéciaux d'études pour les étudiant.e.s engagé.e.s, en particulier ceux élu.e.s dans les conseils de l'établissement. La FAGE et son réseau ont été force de propositions en amont de l'adoption de cette loi, ainsi qu'en CNESER lors du vote des amendements relatifs au décret pour permettre une reconnaissance renforcée de l'engagement étudiant.

Aligner la représentation des étudiant.e.s sur celle des universités est un début et nous pourrions même aller plus loin au vu des règles relativement souples qui encadrent les Grands Établissements et Établissements Publics à caractère Administratif (EPA), en augmentant le

poids relatif des étudiant.e.s au sein de leurs conseils internes sur des sujets dédiés tels que la formation ou encore la vie étudiante.

La logique de regroupement des établissements d'enseignement supérieur (notamment par les ComUE) a initialement vocation à rendre cohérente et complémentaire une offre de formation sur un territoire donné. L'investissement des étudiants, dont les étudiants-ingénieurs, au sein des espaces de gouvernance des regroupements doit permettre une meilleure représentation et implication dans la conception de la politique de site et de formation. Cette coordination des établissements dans un territoire donné permet de développer des synergies en matière de formation et faire bénéficier aux étudiant.e.s des forces de chacun des établissements et sortir d'une compétition sans sens pour s'ouvrir vers une coopération au bénéfice des tous et de chacun. Cette coopération peut notamment se traduire par le développement d'une interdisciplinarité des parcours et des passerelles. La CDEFI a fixé comme objectif d'augmenter le nombre de diplômés ingénieurs de 50% d'ici 2022. Cet objectif ne saurait être atteint sans un travail d'ampleur visant à la démocratisation des études d'ingénieur, tant pour améliorer l'accès à ces études, et rendre les promotions plus en phase avec les différentes composantes de la société, mais aussi repenser l'organisation des études pour permettre la réussite de chacun dans des études répondant à des critères de qualité. C'est à ce prix que l'on fera des études d'ingénieur un réel outil de mobilité sociale contribuant à une justice sociale.

La FAGE et son réseau prônent le développement de l'esprit critique par l'éducation populaire. Dans le même sens, l'étudiant.e doit développer une réflexivité sur sa formation mais également être en mesure de trouver sa place et sa responsabilité à l'égard de la société dans son ensemble. Un élève-ingénieur doit pouvoir situer les problématiques doctrinales et épistémologiques de sa formation. Des enseignements transversaux en rapport avec sa formation pourront lui permettre de réfléchir sur des problématiques sociales et sociétales auxquelles il aura à faire face dans sa vie professionnelle et citoyenne. Cela passera également, dans une optique de formation tout au long de la vie, par le développement d'une capacité d'adaptation et de compréhension d'enjeux plus globaux qui pourra être actualisée et approfondie tout au long de son parcours professionnel. Cet élément devient de plus en plus crucial tandis que les innovations techniques se heurtent de plus en plus à un besoin de réflexion éthique quant à leur rôle et utilisation.

La force des enseignements doit être de permettre à chacun d'aborder sereinement les différents enjeux de société, comme le développement durable. La lutte contre les préjugés ou encore pour l'inclusion des personnes en situation de handicap doivent prendre une réelle part dans la formation de l'élève-ingénieur. Cela passera par l'impulsion de postes de vice-présidents chargés de l'égalité et de chargés de mission étudiants ou par la création de commissions de « lutte contre les discriminations » au sein du CNESER ou encore par l'appui à la rédaction de « plans verts » au sein des établissements.

Le développement durable doit ainsi devenir un enjeu stratégique des établissements, dans leur fonctionnement et dans les enseignements qui devront tous prendre en compte cette démarche, suivant ainsi les axes prioritaires fixés par le Réseau Français des Étudiants pour le Développement Durable (REFEDD) dans son manifeste sur l'engagement de l'enseignement supérieur dans le développement durable, manifeste dont la co-construction a vu l'investissement important de la FAGE.

L'Enseignement Supérieur et la Recherche sont un levier formidable pour élever le niveau de qualification de la société et promouvoir une mobilité sociale. De nombreux dangers pèsent néanmoins sur ce levier. Les écoles d'ingénieurs voient leurs frais d'inscription, souvent élevés,

encore augmenter, comme à Centrale Supélec en mars de cette année. La FAGE et son équipe CNESER continueront de dénoncer ces augmentations qui accentuent une sélection sociale et empêchent la diversification des profils au sein des écoles d'ingénieurs par l'émergence d'une barrière financière développant l'auto-censure de nombreux jeunes. La FAGE réclame d'une part un réinvestissement de l'Etat dans l'ESR, y compris les écoles d'ingénieurs, mais aussi la création d'un Pacte pour l'Education afin que chacun.e puisse prendre sa part dans le financement, sans que cela ne pèse sur les familles les moins aisées. L'investissement de l'Etat doit être proportionnel au coût des formations en termes d'encadrement, de logistique, d'expérimentation. Il faut également sortir de certains critères sur le taux de validation des cursus en un nombre d'années définies. Chaque étudiant.e dispose de facilités, ou à l'inverse fait face à des difficultés sur certains sujets. L'adaptation des cursus par la révision des rythmes d'apprentissage, voire un étalement des études est donc un enjeu majeur pour la réussite des étudiants. Pourtant, le mode de financement des établissements d'enseignement supérieur (SYMPA pour les universités, et MODAL pour les écoles d'ingénieurs) freinent l'adaptabilité de ces cursus.

Le Pacte pour l'Education vise à ce que l'ensemble des composantes de la société redéfinissent les enjeux que nous nous donnons pour notre système éducatif.

Nous voulons d'un système éducatif qui puisse faire sens. En se plaçant dans une logique de formation tout au long de la vie, en soutenant la création d'une taxe paritaire acquittée par les entreprises et les individus à hauteur de leur salaire, reflet de leur niveau de qualification, permettra le financement étatique de l'ESR permettant aux établissements d'assumer leurs missions. Mais la diversification des profils passera aussi par la démystification des construits sociaux autour des écoles d'ingénieurs. Le projet « What's the fac », porté par la FAGE et ses fédérations vise justement à sensibiliser les lycéens à ces préjugés pour qu'ils puissent s'en défaire lors de leur orientation dans le supérieur.

Notre vision de l'ESR comme un espace d'émancipation et de développement personnel veut que l'étudiant.e puisse développer et valoriser dans son cursus les compétences qu'il développe, qu'elles soient disciplinaires ou transversales, apprises dans le cursus même ou par leur engagement associatif, électif, citoyen. Chaque étudiant.e peut ainsi individualiser son parcours, non pour optimiser son CV mais pour que son diplôme reflète vraiment les compétences acquises au cours de sa formation. Cette individualisation de la formation par l'approche par compétences permet à l'étudiant.e de mieux choisir sa voie professionnelle, y compris dans des structures associatives ou coopératives. C'est également la possibilité de reconnaître les engagements en valorisant les compétences développées au cours de ceux-ci par une certification ou un diplôme. Ainsi, on permet à l'enseignement supérieur de promouvoir le développement personnel en valorisant l'engagement au service de la société.

L'équipe CNESER sortante, en coordination avec leurs prédécesseurs, a été active sur la conception de la circulaire relative à l'année de césure. La césure est un outil majeur pour sortir de la tubularité des cursus et promouvoir l'engagement et l'émancipation par l'ouverture sur d'autres éléments que la formation. Aujourd'hui, nous reprenons dans notre programme la proposition de la CTI de rendre la mobilité internationale obligatoire dans les formations d'ingénieurs. Les Centres de Mobilité Internationale (CMI), pilotés par les ComUE doivent aujourd'hui être valorisés et jouer le rôle de guichet unique de la mobilité sortante. Mais encore faut-il que la mobilité soit financièrement accessible pour chacun.e. L'Aide à la Mobilité Internationale (AMI) doit donc permettre aux élèves-ingénieurs d'assurer leur mobilité dans des conditions financières acceptables. Elle doit à ce titre être étendue aux étudiants non éligibles aux bourses sur critères sociaux qui ne disposent cependant pas de revenus suffisants pour assurer financièrement leur mobilité. Elle devra également être évaluée en fonction du coût de vie réel dans le pays d'accueil.



formation
jeunesse
représentation
international
innovation sociale
fédéralisme

Enfin, la FAGE est attachée à l'ouverture vers l'Europe et le monde. L'accueil des étudiant.e.s internationaux, représentant aujourd'hui 12,1% des étudiant.e.s en France, doit être facilité. Force est de constater qu'aujourd'hui, Campus France ne remplit pas entièrement son rôle et que le remplacement du CROUS comme l'opérateur d'accueil des étudiant.e.s internationaux doit être demandé, en coordination avec les établissements et les regroupements. A cette fin, la FAGE demande la création d'un guichet unique visant à faciliter les démarches des étudiants et à les accompagner. En outre, la FAGE tient à l'abaissement du montant du plafond mensuel de ressources nécessaires (615 euros) pour éviter le salariat forcé et non-déclaré de ces étudiant.e.s. Nous sommes naturellement disponibles pour poursuivre l'échange et vous rencontrer afin d'échanger sur ces thématiques.

Bien cordialement,

**Pour la FAGE,
Thomas Martin-Dimichele et Tarek Mahraoui
Têtes de listes candidate et sortante au CNESER pour la FAGE**

